

Réalisation d'une piste équestre

Code GAL :

N° d'opération :



Porteur de projet :

Communauté de
communes de Planèze

Route de Valuèjols

15 300 Ussel

Tél : 04 71 73 28 06

Dates clés :

Réalisation des
travaux de mars
à juillet 2010

Avec 67 000 licenciés et un million et demi de pratiquants recensés, le tourisme équestre rencontre en France un succès grandissant. A l'instar de la Communauté de communes du Pays de Massiac, la Communauté de communes de la Planèze souhaite enrichir son offre d'activités sportives de pleine nature en ouvrant son territoire au tourisme équestre. Pour l'intercommunalité, l'objectif est de faire connaître son territoire, le dynamiser et favoriser son développement local auprès des habitants, des hébergeurs et des touristes.

Les aménagements envisagés et proposés suite à l'étude du Comité Départemental du Tourisme permettront de sécuriser les sentiers tout en assurant une plus grande accessibilité au profit des cavaliers. Ce sentier sera également un support d'activités pour le gîte équestre de la ferme de Toulis situé sur Coltines et amènera potentiellement la création de nouveaux relais équestres sur le territoire de la Communauté de communes. Le projet s'inscrit donc dans une logique d'accueil de publics touristiques.

Enfin ces aménagements apportent une véritable plus value à l'offre « sentiers de randonnée » dont disposent déjà la Communauté de communes de la Planèze et plus largement, le Pays de Saint Flour Haute Auvergne dans une perspective de mise en place d'un itinéraire équestre « Planèze-Margeride ». Cela est d'autant plus vrai que ces aménagements participent à la mise en valeur et la préservation des espaces naturels et des paysages de qualité du territoire.

Le projet en chiffres :

- Coût total : 5 431.10 € HT
 - Conseil Général du Cantal : 2 172.00 €
 - LEADER : 2 172.88 €

Localisation :

Andelat, Coltines,
Talizat

CANTAL (15) - FRANCE

Axe 3 : faire de l'environnement un atout

3.2 a / 323D - assurer une gestion durable des espaces par une multifonctionnalité du patrimoine naturel